

Initiatives ministérielles

Ces familles d'agriculteurs ont une dette énorme et quiconque serait dans cette situation éprouverait leur inquiétude face à l'avenir. Leur vision de l'avenir dépend de leur âge. Les plus âgés, notamment ceux qui ont survécu aux récessions et aux sécheresses, sont sceptiques devant cette nouvelle initiative de régime universel, car ils voient la moyenne mobile sur 15 ans comme une simple garantie que les prix resteront bas. Beaucoup n'envisagent même pas de souscrire au programme, mais espèrent par contre que les paiements d'appoint continueront jusqu'à ce que les prix montent suffisamment pour couvrir les frais de production.

Les jeunes agriculteurs sont plus enclins à accepter le programme, car ils ont désespérément besoin de l'argent qu'un programme quelconque leur apportera pour survivre à une autre mauvaise année. Ils se préoccupent davantage de l'immédiat que du long terme. Ce qui me surprend davantage, c'est que ces jeunes agriculteurs se disent prêts à souscrire au régime universel pour les premières années où, à leur avis, la rétribution à des chances d'être maximale, mais envisagent de se retirer après un an ou deux lorsque les paiements risquent d'être inférieurs.

Si l'on veut que le régime universel soit couronné de succès, il faut faire quelque chose pour empêcher ce genre de chose, car alors tout le programme s'effondrerait avec un énorme déficit et peu de soutien de la communauté agricole si les jeunes ne continuent pas d'y participer.

C'est là une des nombreuses questions que le Comité permanent de l'agriculture devra envisager la semaine prochaine.

Il y a aussi la question de savoir si le programme poussera les agriculteurs à semer plus de blé les années où les prix sont très bas et où, au contraire, il en faudrait moins. Cette question a été soulevée fin février par des analystes d'*Ag Decision*, un groupe de recherche. Ces derniers disaient que le régime universel allait modifier radicalement la façon dont les agriculteurs fonctionnent, et pourrait même influencer sur le type de cultures et sur la superficie emblavée. Les analystes prévoient une baisse de la superficie en blé d'environ 8 p. 100 en 1991-92, mais ils disent maintenant qu'elle devrait augmenter de 3 p. 100 environ. Cela m'inquiète, car je crains pour l'environnement du fait de l'utilisation regrettable, mais nécessaire en ce moment, de terres marginales pour la culture dans le nord de la Saskatchewan.

Je m'inquiète aussi du processus qui amènera le régime universel et changera pour toujours la nature des paiements de soutien à l'agriculture. La mesure législative que l'on nous présente, est une mesure habilitante. Ce n'est pas le régime universel ou le CSRN, car les détails les concernant ne sont pas dans le projet de loi; ils seront dans les accords qui seront signés avec un certain nombre de provinces et dans un règlement que nous pourrions bien attendre encore quelques mois.

On vante les avantages du programme aux agriculteurs de l'Ouest et on leur en donne les grandes lignes, mais pas les petits détails. Nous ne savons pas si les programmes fonctionneront bien, nous ne savons pas combien ils coûteront ni s'ils constituent bien la réponse aux problèmes auxquels nous ferons face à long terme.

Le gouvernement fédéral, fidèle à son plan principal qui privilégie les forces du marché et qui est décrit dans le document *Partenaires dans la croissance*, a entamé les discussions et entrepris de vastes consultations avec les agriculteurs et l'industrie.

Mais, le projet de loi C-98 et les programmes qu'il établit doit entrer en vigueur le 1^{er} avril, dans moins de trois semaines. Des accords sont signés avec les provinces, les agriculteurs se sont engagés, et le Parlement n'a même pas encore donné l'approbation nécessaire pour la tenue de ces négociations. Je crains que les erreurs du passé se répètent et que le régime universel et le Compte de stabilisation du revenu net se révèlent, à l'instar de la TPS, être des programmes mal conçus qui ne peuvent pas être modifiés parce que le gouvernement s'est engagé trop loin avant qu'ils aient fait l'objet de l'évaluation finale. Le régime universel a beaucoup de points communs avec la politique agricole des néo-démocrates, qu'ils ont dévoilée au cours de la campagne électorale fédérale de 1988. Nous reconnaissons alors la nécessité d'adopter une politique de stabilisation à long terme, qui aurait protégé les agriculteurs contre les pertes dues à la baisse des prix, quelles qu'en soient les raisons, et aux catastrophes naturelles qui sont toujours un risque pour les agriculteurs, individuellement ou collectivement.

Cependant, cette politique diffère sur un point de celle que le gouvernement propose actuellement: nous pensons alors, et nous le pensons toujours aujourd'hui, que l'aide offerte aux agriculteurs devrait être déterminée selon le coût de production, et non selon une moyenne mobile établie sur 15 ans.

Notre programme offrirait des garanties quant aux prix de base, pour une partie des ventes annuelles sur le marché intérieur, soit pour environ 8 000 boisseaux.

Je pense que l'idée d'un plan à long terme de stabilisation du revenu est valable et que ces programmes sont